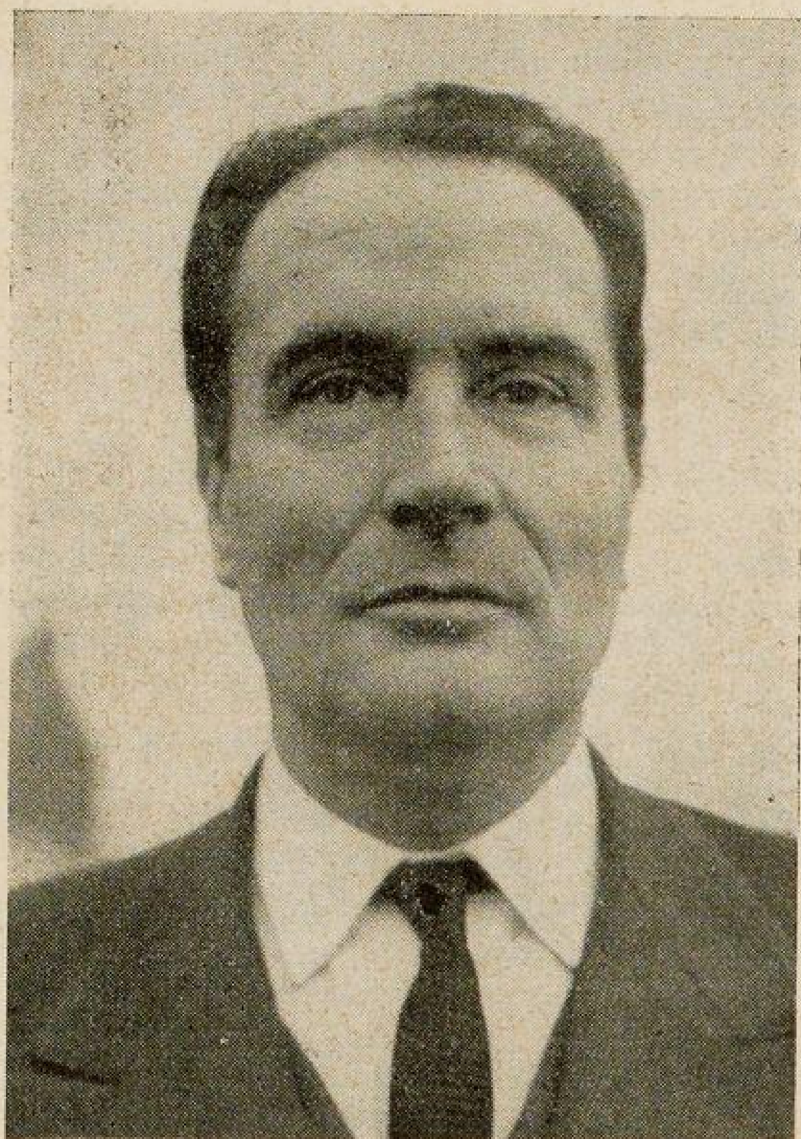
République française — Département de la Nièvre

Élections législatives du 18 Novembre 1962

3e Circonscription de la Nièvre



François MITTERRAND



Docteur Pierre BARBIER

Chères électrices, chers électeurs,

Depuis seize ans j'ai le grand honneur de représenter la Nièvre au Parlement. La confiance, plusieurs fois renouvelée que vous m'avez témoignée au cours de cette période m'a permis, aussi bien à la tribune de l'Assemblée Nationale qu'à la tribune du Sénat, aussi bien à la Commission des Finances qu'à la Commission des Affaires étrangères, de **défendre les idées et les principes au nom desquels j'ai été élu**. Elle m'a permis également d'œuvrer, autant qu'il m'était possible, pour panser les plaies de la guerre restées ici longtemps très douloureuses et pour susciter le réveil économique des diverses régions de notre département.

Je n'essaierai pas de dresser par le moyen de cette circulaire, le bilan de mon action. Je crois qu'elle est positive mais il ne m'appartient pas de la juger moi-même. C'est vous seuls qui pouvez dire si le travail accompli a été constant et fécond ; c'est vous seuls, amis ou adversaires, hors de toute passion politique, qui direz si j'ai rempli convenablement la mission que j'ai tenue de vous.

⁂

Pourquoi suis-je aujourd'hui candidat aux Elections législatives, et particulièrement dans la 3e circonscription de la Nièvre ? Je n'oublie certes pas ce que je dois à l'amitié des maires et des conseillers municipaux délégués aux élections sénatoriales qui, quatre mois seulement après mon départ de l'Assemblée Nationale, m'ont envoyé siéger au Sénat, en avril 1959. A tous je renouvelle l'expression de ma gratitude. Mais qui pourrait me reprocher d'aller maintenant **là où le combat politique décisif doit, dans les prochains mois, se dérouler ?** Je ne recherche pas un mandat parlementaire. Je l'ai. J'ai pour le Sénat un grand respect ; j'y ai trouvé le climat d'une Assemblée républicaine digne de nos meilleures traditions. Tout montre cependant que le général de Gaulle et son entourage ont l'intention de confiner la Haute Assemblée dans une fonction mineure de même que tout laisse supposer, surtout après la retentissante prise de position du Président Monnerville sur le référendum, qu'ils s'apprêtent à diminuer plus encore son rôle et ses attributions. **C'est donc désormais à l'Assemblée Nationale et devant le suffrage universel que la démocratie sera sauvée ou perdue.** Comme mes collègues SFIO, Defferre sénateur-maire de Marseille et Dardel, sénateur et Président du Conseil général de la Seine, comme autrefois, vous vous en souvenez, Edouard Herriot quittant le Sénat pour la Chambre des Députés, je me porte volontaire dans la lutte pour nos libertés et pour la séparation des pouvoirs, je me porte volontaire pour la défense des revendications légitimes de ceux qui travaillent, souffrent et peinent et qui ont en commun ce bien suprême à protéger : **la République.**

⁂

Je n'ai jamais dissimulé mes convictions : **en votant** déjà Non au référendum de 1958 j'ai surpris et parfois éloigné bon nombre de mes amis qui, depuis lors m'ont mieux compris. En effet, je ne votais pas contre le renouveau, contre la stabilité, contre l'autorité de l'Etat ; je votais contre le coup d'État militaire, contre l'atteinte portée à la Loi. Ce qui s'est passé depuis cette époque m'autorise à vous poser aujourd'hui cette question : **ne croyez-vous pas qu'entre les désordres, l'impuissance qui ont marqué la fin de la IVe République**

et le pouvoir personnel, absolu qui caractérise le régime actuel, il existe un chemin moyen ? C'est ce chemin pourtant qu'il faut trouver. Mais on ne le trouvera pas si après avoir consenti au général de Gaulle tout ce qu'il demandait le peuple négligeait de contrôler, par l'intermédiaire de ses élus, l'action du Président de la République et de son gouvernement. Sans ce contrôle, c'est l'arbitraire et ce sera bientôt la dictature. Elire une majorité UNR reviendrait à envoyer au Parlement des députés qui ont à l'avance renoncé à la plus sacrée des missions : faire entendre la voix du peuple quand ceux qui gouvernent se trompent ou manquent à leur devoir. Un gouvernement qui dirige, un Parlement qui contrôle telles sont les deux règles d'une démocratie saine. Il vous reste, électrices et électeurs, à choisir des députés qui feront passer le respect des engagements souscrits à votre égard avant tout autre engagement.

***

Je ne vous exposerai pas, dans cette circulaire, l'ensemble de mon programme politique car je ne dispose pas de la place suffisante pour étudier sérieusement et complétement les grands problèmes de l'heure. Vous pourrez vous reporter à ce que j'écris dans la presse que vous recevez et **je suis intervenu assez souvent publiquement et du haut des tribunes parlementaires pour que nul n'ignore ce que je pense**. Rappellerai-je cependant que je suis un partisan de l'Europe, que j'approuve la réconciliation franco-allemande dans le cadre européen mais que je condamne l'axe Paris-Bonn qui risque d'entraîner la France dans un conflit coupable et dramatique avec l'URSS ? Rappellerai-je que je désapprouve la Force de frappe, inutile et coûteux armement alors que l'Education Nationale, que l'Ecole laïque requièrent tant de crédits urgents ? Que je souhaite le maintien des institutions internationales qui, malgré leurs carences, sont encore le seul lieu où l'Est et l'Ouest peuvent se rencontrer et se faire de mutuelles concessions sans perdre la face ? Rappellerai-je que je suis favorable à la planification économique, à la décentralisation industrielle, à l'indexation des prix agricoles, à l'extension de la législation sociale aux commerçants et aux artisans ? Me faudra-t-il répéter qu'à mon sens le premier acte de la nouvelle législature devra être d'accroître l'aide aux vieux ?

Sur tous ces points et sur d'autres je reviendrai d'ailleurs en toutes circonstances au cours de ma campagne électorale.

***

Je vous parlerai enfin, en peu de mots, mes chers concitoyens, de cette circonscription de Clamecy-Château-Chinon, la nôtre. Maire de Château-Chinon, conseiller général de Montsauche, je connais vos travaux, vos inquiétudes, vos espoirs. Mon remplaçant éventuel, le Docteur Pierre Barbier, que j'ai choisi en raison de sa compétence et de son dévouement au Bien public est, comme vous le savez, maire et conseiller général de Clamecy. (J'adresse d'ailleurs à cette occasion l'expression de mes remerciements et de ma reconnaissance à mon ami le Dr Louis Dubois, maire et conseiller général de Châtillon-en-Bazois, qui fut mon fidèle compagnon lors des dernières élections législatives et que des circonstances indépendantes de notre commune volonté ont éloigné cette fois de l'arène électorale). J'ai servi jusqu'ici, du mieux que j'ai pu, le Morvan. Je souhaite pouvoir apporter un concours égal aux cantons de la Vallée d'Yonne, du Bazois et du Val d'Aron. Je dois vous confier que je m'inquiète surtout de la diminution des crédits pour la route, l'adduction d'eau et la construction. La dépéréquation des tarifs de la SNCF représente au surplus pour notre économie locale une menace mortelle. J'ai saisi de mes protestations sur ce point le Conseil général, l'Union amicale des Maires, le Sénat. C'est un combat auquel je vous engage tous instamment. **Il faut tout faire pour le gagner.** Nos deux villes pilotes au point de vue industriel, Clamecy et Cercy-la-Tour, sont, ainsi que Château-Chinon, en grave danger. **Je compte me préoccuper spécialement et de toute mon énergie des problèmes propres à notre première cité, Clamecy**. Et j'aurai besoin, avec le Dr Barbier, du concours de tous les cadres, de toute la population. Notre survie économique est en jeu.

***

Voici chères Electrices, chers Electeurs, ce que je désirais vous dire en ces jours difficiles, à la veille d'une consultation électorale d'une importance capitale, voici les questions que je livre maintenant à votre réflexion.

VIVE CLAMECY - CHATEAU-CHINON !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

François MITTERRAND

Candidat du Rassemblement Démocratique

Officier de la Légion d'Honneur — Croix de Guerre
Maire de Château-Chinon
Conseiller Général de Montsauche
Sénateur de la Nièvre

Remplaçant éventuel : **Docteur Pierre BARBIER**

Chirurgien
Croix de Guerre
Maire et Conseiller Général de Clamecy

Imprimerie M. BERNADAT - La Charité